

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION ALLEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU) DE LA COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA
Délibération du 04/07/2022**

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée du PLU de la commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA du 05 mars 2024 au 04 avril 2024, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia a désigné, Monsieur Anthony HOTTIER commissaire enquêteur titulaire et Monsieur François-Marie SASSO, commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie de SANTA REPARATA DI BALAGNA, pendant la durée de l'enquête, du 05 mars 2024 9h00 au 04 avril 2024 12h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-après :

- Du lundi au vendredi de 08H30 à 12h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance commissaire enquêteur à la mairie de SANTA REPARATA DI BALAGNA, 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA.

De plus un registre d'enquête dématérialisé sera à la disposition du public à partir du lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5220>

Les observations pourront également être transmises via le courrier électronique suivant : enquete-publique-5220@registre-dematerialise.fr Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de SANTA REPARATA DI BALAGNA dès la publication de l'arrêté portant organisation de l'enquête publique.

Les observations et propositions pourront également être transmises au commissaire enquêteur : Par voie postale au siège de l'enquête à SANTA REPARATA DI BALAGNA : à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique préalable à l'approbation du PLU de la commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA - Mairie 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

- Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : Mardi 5 mars de 9h à 12h
- Mercredi 20 mars de 9h à 12h
- Jeudi 28 mars de 9h à 12h
- Jeudi 4 avril de 9h à 12h

Fait à SANTA REPARATA DI BALAGNA, le 15 février 2024,

Le Maire
Marcel TOBRACINTA

